



Chère Madame, Cher Monsieur,

Il y a plus de quarante ans trois Universitaires respectivement de Rennes, Montpellier et Aix conjointement avec des professionnels conseils juridiques et fiscaux et juristes d'entreprise, décident de créer un diplôme professionnel de Juriste Conseil d'Entreprise.

Le DJCE est ainsi né à Rennes sous la direction du Professeur Jean PAILLUSSEAU, diplôme devenu depuis, Master 2 droit des affaires et de l'entreprise/ DJCE: www.djcerennes.fr.

Le succès ne s'est pas fait attendre. Depuis 40 ans le DJCE de Rennes a formé nombre de collaborateurs et ils sont devenus directeurs juridiques ou fiscaux des plus grands groupes (LACTALIS, SODEXO, LVMH...etc), associés de cabinets d'avocats français ou anglo-saxons, chefs d'entreprise encore pour certains.

Le DJCE de Rennes est régulièrement primé dans les concours ouverts à tous les Master 2, écoles d'avocats, grandes écoles de commerce.

Toutefois on ne saurait assurer une formation des plus qualifiantes de 900 heures avec les intervenants les plus réputés sans financement.

Sans le versement de la taxe d'apprentissage, et avec les seules ressources de l'Université, ce diplôme ne saurait vivre.

Aussi nous avons besoin de vous, partenaires de toujours et partenaires de demain, afin que tous ces efforts déployés pour former les juristes et avocats conseils dont l'entreprise a besoin ne disparaissent, afin que demeure ce fleuron des diplômes que constitue le DJCE.

C'est l'objet de la présente démarche.

Merci à tous qui permettez que le DJCE demeure, car le succès ne vaut que dans la durée.

Merci de votre soutien.

Danièle BRIAND
Maître de conférences
Directrice du DJCE de RENNES